

COMPTES ANNUELS 2023



*Défilés Louis Vuitton :
dispositifs lumineux portés
par les mannequins*



Eclairages circadiens spécifiques installés dans le SPA Dior du Plaza Athénée -



Fondation Azzedine Alaïa (Paris)

COMPTE DE RÉSULTAT

Données en K€	Notes	2023	2022
Chiffre d'affaires net	3	5 408	5 644
Achats consommés	4	(2 389)	(3 168)
Marge sur achats consommés		3 020	2 477
en % du chiffre d'affaires		55,8%	43,9%
Charges externes	5	(1 928)	(2 622)
Charges de personnel	6	(2 009)	(2 873)
Impôts, taxes et versements assimilés	7	(55)	(63)
Autres produits d'exploitation	8	787	1 024
Autres charges d'exploitation	9	(281)	(34)
Excédent brut d'exploitation		(466)	(2 092)
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	10	(277)	(929)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(743)	(3 021)
RESULTAT FINANCIER	11	(120)	2 240
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(863)	(780)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	12	(62)	355
Impôts sur les bénéfices	13	262	264
RESULTAT NET		(663)	(162)

BILAN

ACTIF - Données auditées en K€	Notes	Brut 31/12/2023	Amortissements et dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Immobilisations incorporelles	14	3 123	(1 784)	1 339	1 089
Immobilisations corporelles	15	937	(776)	161	199
Immobilisations financières	16	16 918	(10 229)	6 689	6 782
Total de l'actif immobilisé		20 977	(12 788)	8 189	8 071
Stocks et en-cours	17	3 529	(1 507)	2 022	2 433
Créances clients et comptes rattachés	18	2 291	(2 137)	154	542
Autres créances	19	4 038	(216)	3 822	3 143
Valeurs mobilières de placement & disponibilités	20	450		450	196
Charges constatées d'avance		179		179	178
Total de l'actif circulant		10 487	(3 860)	6 627	6 492
Ecart de conversion actif		-	-	-	-
Total de l'actif		31 464	(16 648)	14 816	14 563

PASSIF - Données auditées en K€	31/12/2023	31/12/2022
Capital social	3 766	3 178
Prime d'émission	3 698	2 070
Report à nouveau	(2 993)	(2 831)
Résultat de l'exercice	(663)	(162)
Subventions d'investissement	3	5
Provisions réglementées	142	142
Total des capitaux propres	3 954	2 402
Autres fonds propres	429	821
Provisions pour risques et charges	493	560
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 712	3 485
Emprunts et dettes financières diverses	3 368	2 610
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 874	2 019
Dettes fiscales et sociales	534	699
Autres dettes	99	403
Produits constatés d'avance - compte de régularisation	1 353	1 564
Total des dettes	9 941	10 780
Total du passif	14 816	14 563

SITUATION NETTE

Données en K€ (sauf nombre d'actions)	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subv. d'investiss ^t	Prov. réglementées	Total
Affectation de résultat				(2 815)	2 815			-
Imputation des pertes								-
Subvention d'investissement						(2)		(2)
Dotation aux provisions réglementées							(36)	(36)
Augmentation de capital résultant de la souscription de 1 952 512 actions au prix de 1€ (net de frais)	1 952 512	367	1 536					1 903
Résultat net de la période					(162)			(162)
Au 31 décembre 2022	16 882 280	3 178	2 070	(2 831)	(162)	5	142	2 402
Affectation de résultat				(162)	162			-
Imputation des pertes								-
Subvention d'investissement						(2)		(2)
Dotation aux provisions réglementées								-
Augmentation de capital résultant de l'acquisition de 376 250 actions gratuites	376 250	71	(71)					-
Augmentation de capital résultant de l'exercice de 263 712 BSAR permettant la création de 36 288 actions	36 288	7	(42)					(35)
Augmentation de capital résultant de la souscription de 2 712 556 actions au prix de 0,9€ (net de frais)	2 712 556	511	1 741					2 252
Résultat net de la période					(663)			(663)
Au 31 décembre 2023	20 007 374	3 766	3 698	(2 993)	(663)	3	142	3 954

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

GÉNÉRALITÉS..... 6

Note 1	Principes et méthodes comptables.....	7
Note 2	Faits marquants de l'exercice.....	9

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT 11

Note 3	Chiffre d'affaires	11
Note 4	Achats consommés	11
Note 5	Charges externes.....	12
Note 6	Effectifs et charges de personnel.....	13
Note 7	Impôts et taxes.....	13
Note 8	Autres produits d'exploitation	13
Note 9	Autres charges d'exploitation.....	14
Note 10	Dotations et reprises aux amortissements et provisions	14
Note 11	Résultat financier	15
Note 12	Résultat exceptionnel.....	15
Note 13	Impôts	16

NOTES RELATIVES AU BILAN 17

Note 14	Immobilisations incorporelles.....	17
Note 15	Immobilisations corporelles.....	18
Note 16	Immobilisations financières	18
Note 17	Stocks et en-cours	19
Note 18	Clients et comptes rattachés.....	19
Note 19	Autres créances.....	20
Note 20	Disponibilités et valeurs mobilières de placement.....	20
Note 21	Capitaux propres.....	20
Note 22	Autres fonds propres	23
Note 23	Provisions pour risques et charges.....	23
Note 24	Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit.....	24
Note 25	Emprunts et dettes financières diverses	24
Note 26	Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	25
Note 27	Dettes fiscales et sociales	25
Note 28	Autres dettes.....	25

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES 26

Note 29	Engagements hors bilan.....	26
Note 30	Événements postérieurs à la clôture.....	27
Note 31	Transactions avec les parties liées.....	27
Note 32	Honoraires des commissaires aux comptes	28
Note 33	Etat des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	28
Note 34	Tableau des filiales et des participations.....	30

GÉNÉRALITÉS

(Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse)

Informations relatives à l'entreprise

Lucibel S.A. (« la Société » ou « Lucibel ») est une société anonyme domiciliée en France et régie par les dispositions de la loi française. La Société a été constituée en août 2008.

La Société et ses filiales sont spécialisées dans le développement, la promotion et la commercialisation, principalement en France, de solutions technologiques innovantes d'éclairage LED destinées aux entreprises. La Société se diversifie également dans d'autres domaines d'application de la LED comme la cosmétique ou encore la communication par la lumière où la Société est pionnière dans l'industrialisation et la commercialisation du LiFi (accès à Internet par la lumière).

Lucibel SA comprend un seul établissement, situé à Barentin (Normandie) où est installé son siège social.

La Société emploie 32 collaborateurs au 31 décembre 2023 et a généré un chiffre d'affaires de 5,4 M€ sur l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes annuels de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises en vigueur (Règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels). Ils sont présentés dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices, de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et de continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des biens inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Financement et continuité d'exploitation

Au 31 décembre 2023, la Société dispose d'une trésorerie brute de 450 K€ et des capitaux propres de 3 954 K€.

A cette date, le montant des avances conditionnées remboursables perçues par la Société, classées en « *Autres fonds propres* », et l'endettement bancaire s'élèvent respectivement à 429 K€ et 2 712 K€ dont un montant total à plus d'un an de 1 680 K€.

Au cours de l'exercice, la Société a réalisé une augmentation de capital qui lui a permis de renforcer ses capitaux propres à hauteur de 2 252 K€, nets de frais.

Pour faire face à ses besoins de trésorerie sur les 12 prochains mois, la Société a, d'une part, obtenu via sa filiale Procédés Hallier, détenue à 100%, un nouveau financement bancaire avec la Banque Populaire d'Alsace de 700 K€, prêt débloqué au mois de février 2024. Elle a, d'autre part, décidé de lancer, le 23 avril 2024, une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription. Faisant usage de la 9^{ème} résolution de l'Assemblée générale mixte du 15 juin 2022, cette opération devrait permettre de lever entre 1,6 et 2,15 M€ bruts. La Société a obtenu de deux investisseurs, une garantie de souscription de 1,6 M€ (représentant 74,39% du montant cible de l'opération) lui permettant de confirmer que l'opération sera menée à son terme. Le résultat de cette opération sera connu le 21 mai et les fonds seront mis à disposition de la Société le 24 mai 2024.

La Société confirme rester en contact avec de nombreux investisseurs et étudier de façon régulière diverses solutions de financement qui peuvent consister en de nouveaux emprunts bancaires, en des levées de nouveaux fonds propres ou prendre la forme d'émissions d'obligations.

Ces éléments ont été pris en considération pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes annuels.

NOTE 1 - Principes et méthodes comptables

1.1. Chiffre d'affaires et garanties

Le chiffre d'affaires est essentiellement composé des revenus résultant des ventes de solutions et systèmes d'éclairage LED comprenant des luminaires et divers accessoires et de façon plus récente de la vente de solutions cosmétiques intégrant la technologie LED.

La Société reconnaît le chiffre d'affaires sur les ventes de solutions à la livraison des produits.

Lucibel offre par ailleurs à ses clients une garantie sur produits défectueux d'une durée pouvant aller jusqu'à 36 mois au titre de laquelle la Société comptabilise dans ses comptes une provision pour garantie clients.

1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Ces immobilisations correspondent principalement à des brevets, licences et logiciels acquis et aux frais de développement engagés par la Société en vue de la production de solutions et produits nouveaux ou substantiellement améliorés.

Les dépenses de développement sont inscrites à l'actif du bilan dès lors que la Société peut notamment démontrer la faisabilité technique et commerciale du projet de développement, sa rentabilité ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement. Les autres dépenses de recherche et développement, qui sont principalement engagées en vue de la maintenance évolutive et de l'optimisation courante des solutions, sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de recherche et développement donnent droit, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt reconnu dans l'exercice au cours duquel les dépenses ont été comptabilisées. La Société a déclaré en 2023 un crédit d'impôt recherche de 101 K€.

Les immobilisations incorporelles sont amorties en linéaire sur les durées suivantes :

Brevets, frais de recherche et développement	1 à 3 ans
Licences et logiciels.....	1 à 3 ans

1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Leur amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée probable d'utilisation du bien, comme suit :

Bâtiments	20 ans
Installations générales et agencements	3 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de bureau	10 ans

1.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent principalement à des titres de participation et aux créances rattachées à ces participations.

Les titres de participation sont inscrits à leur coût d'acquisition complété, le cas échéant, d'une évaluation des compléments de prix susceptibles d'être versés en application des protocoles d'accord signés. Une dépréciation des titres est comptabilisée si cette valeur est durablement inférieure à la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est appréciée en fonction des perspectives de développement à moyen terme des participations ainsi que du retour sur investissement. Les frais d'acquisition des titres de participation sont inscrits à l'actif et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur une durée de 5 ans.

Les créances rattachées aux participations sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée au cas par cas, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non-recouvrement de ces créances.

1.5. Stocks

Les stocks sont essentiellement constitués de marchandises, de composants et de produits finis. Les stocks sont évalués au coût d'achat (coût de transport inclus), calculé selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Une dépréciation des stocks est constituée de façon individuelle par produit en fonction de leur valeur de marché, leur obsolescence éventuelle et de leurs perspectives d'écoulement.

1.6. Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non-recouvrement des créances clients. Cette évaluation du risque de non-recouvrement s'applique également aux créances clients cédées par la Société dans le cadre de son contrat d'affacturage et pour lesquelles des difficultés de recouvrement sont identifiées, étant précisé que la Société bénéficie également d'un contrat d'assurance de ses créances clients.

1.7. Charges et produits constatés d'avance

Les charges et produits constatés d'avance résultent de facturations de produits et services qui n'ont pas été consommés (charges) ou rendus (produits) au cours de l'exercice.

Le poste Produits constatés d'avance comporte en particulier la plus-value résiduelle sur la cession du site de Barentin, qui est reprise tout au long de la durée de location (engagement de 10 ans au moment de la signature du bail en avril 2019).

1.8. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers (d'ordre juridique ou découlant de pratiques du Groupe ou d'engagements publics) et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

1.9. Engagements de retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, la Société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. A ce titre, le montant des cotisations retraite comptabilisé par la Société au titre de l'exercice 2023 s'est établi à 116 K€. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

Les engagements de la Société en matière d'indemnités de départ à la retraite ne sont pas provisionnés dans les comptes. Ces engagements ont été évalués à 26 K€ au 31 décembre 2023.

1.10. Valeur de marché des actifs et passifs d'exploitation et de la dette

Au 31 décembre 2023, les valeurs d'inventaire des actifs et passifs tels que les disponibilités, les créances clients et fournisseurs, les autres créances et autres dettes d'exploitation étaient proches de leur valeur de marché, en raison de leurs échéances à court terme et compte tenu des dépréciations constatées, le cas échéant.

1.11. Opérations en devises

Les soldes monétaires libellés en devises sont convertis en fin de période au taux de clôture. Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion actifs et passifs. Les écarts de conversion actifs sur soldes monétaires en devises, sont intégralement provisionnés à la clôture. Les dettes et créances en monnaie étrangère sont converties et comptabilisées en euro sur la base du dernier cours de change. Lorsque l'application du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en euros précédemment comptabilisés, les différences de conversions sont inscrites dans des comptes transitoires.

1.12. Risque de change

Compte tenu du caractère international de son activité, la Société se trouve exposée à un risque de change tant à l'égard de ses clients qu'à l'égard de ses fournisseurs.

1.13. Risque de crédit et risque de concentration

Les instruments financiers sur lesquels la Société encourt un risque de crédit sont principalement les créances clients. La Société commercialise ses produits et services auprès d'une clientèle concentrée essentiellement sur la France et de façon très limitée, en Europe et en Afrique. La Société évalue périodiquement le risque crédit et la situation financière de ses clients, et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables. Le montant de ces pertes constatées au cours des deux derniers exercices est demeuré maîtrisé et est resté dans les limites anticipées par la direction.

Dans le cadre du développement de son activité en France, la Société a mis en place depuis le mois de février 2011 un contrat d'affacturage lui garantissant la mobilisation d'une partie de son poste clients. Elle bénéficie également d'une assurance-crédit en cas de défaillance. Ces contrats s'appliquent aux clients internationaux à concurrence de leur limite de crédit. Au-delà, la Société procède à une analyse interne du risque client et demande si nécessaire des garanties auprès des clients présentant un risque de crédit et / ou sécurise le paiement avec des demandes de paiements d'avance.

1.14. Orientation industrielle

La Société a organisé, depuis le 2nd semestre 2015, la fabrication de l'ensemble de ses produits à forte valeur ajoutée, ou nécessitant une *customisation* pour s'adapter à la demande des clients, sur son site de production et d'assemblage de Barentin (Normandie), ce qui permet de garantir un haut niveau de qualité, de réduire les délais de production et de diminuer les coûts de transport.

La fabrication des autres produits est confiée à des sous-traitants européens ou asiatiques, permettant ainsi de disposer de capacités de production adaptées à l'évolution de l'activité. La plateforme de Barentin gère depuis le 1^{er} semestre 2016, la logistique, les fonctions administratives et accueille également les équipes de recherche et développement.

1.15. Plans d'options de souscription d'actions, de bons de souscription d'action et d'actions gratuites

Les actions émises dans le cadre de l'exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) ou de bons de souscription d'actions sont inscrites en augmentation des capitaux propres à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons.

Conformément aux principes comptables français, la charge correspondant à l'avantage accordé aux bénéficiaires de ces plans, à savoir la différence entre le prix d'exercice et la valeur de l'action à la date d'attribution n'est pas comptabilisée.

Les attributions d'actions gratuites se font soit en allouant des actions propres détenues par la Société, la charge correspondante est alors portée au compte frais de personnel, soit par émission d'actions nouvelles. Dans ce dernier cas, l'augmentation de capital est compensée par un prélèvement sur la prime d'émission.

1.16. Recours à des estimations du management dans l'application des normes comptables

La préparation des états financiers requiert de la part de la direction certaines estimations et hypothèses, telles que des provisions qui affectent les montants figurant dans les états financiers. Les coûts réels supportés par la Société peuvent s'avérer différents de ces estimations.

NOTE 2 - Faits marquants de la période

Sur l'exercice 2023, l'activité de la Société a été marquée par plusieurs événements majeurs dont certains concernent directement sa filiale Lucibel.le Paris, spécialisée dans la commercialisation de solutions cosmétiques utilisant la technologie LED.

- **Janvier 2023** : Livraison à Dior d'une première commande de 800 K€ dans le cadre du partenariat signé en juillet 2022.
- **Février 2023** : Démarrage opérationnel du partenariat avec Dior et lancement des versions professionnelles du masque de beauté OVE.
- **Mars 2023** : Présence de Lucibel.le Paris au Bon Marché Rive Gauche.

- **Avril 2023** : Augmentation de capital

Faisant usage de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires en date du 15 juin 2022, aux termes de sa 9^{ème} résolution, la Société a décidé de procéder à une augmentation de capital avec maintien de DPS Cette augmentation de capital a donné lieu à la création de 2.712.556 actions nouvelles, pour un montant total de 511 K€ de capital et 1 741 K€ de prime d'émission nette des frais y afférents.

- **Juin 2023** : Renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Florence Richardson.
- **Septembre 2023** : Lucibel, reconnue comme le 2^{ème} déposant de brevets en Normandie dans la catégorie PME par l'INPI.
- **Novembre 2023** : présence de Lucibel.le Paris aux Galeries Lafayette Haussmann sur un corner de 25m² à l'espace Wellness.

Financements

Au cours de l'exercice, la Société a fait face à ses besoins de trésorerie grâce à l'augmentation de capital qu'elle a initiée au cours de l'année.

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 3 - Chiffre d'affaires

La Société opère sur un seul secteur d'activité : le développement et la commercialisation, tant en France qu'à l'étranger, de solutions d'éclairages et de solutions cosmétiques intégrant la technologie LED.

Sur l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires de la Société s'établit à 5 408 K€ contre 5 644 K€ en 2022. La baisse du chiffre d'affaires s'explique essentiellement par le recentrage de la société sur des solutions à plus forte valeur ajoutée dans un environnement de plus en plus concurrentiel. Néanmoins, la baisse d'activité enregistrée sur les activités historiques de la Société est en grande partie compensée par la très forte progression des activités liée à sa filiale Lucibel.le Paris dont elle est le principal fournisseur.

Plus de 93% du chiffre d'affaires enregistré en 2023 ont été réalisés en France, ce qui confirme le recentrage depuis plusieurs années sur le territoire national. Les ventes réalisées à l'export sur l'exercice écoulé s'établissent à 366 K€.

NOTE 4 - Achats consommés

Ce poste se décompose comme suit :

En K€	2023	2022
Achats matières premières	1 729	2 582
Variation de stocks matières premières	6	(515)
Achats de marchandises	406	698
Variation de stocks de marchandises	227	354
Droits de douane sur achats de marchandises	20	49
Achats consommés	2 389	3 168

La Société achète des composants et matières premières pour pouvoir assurer son activité de production et d'assemblage et également des produits finis lorsqu'elle ne peut en assurer elle-même la production. Les achats de matières premières diminué de 16% entre les deux exercices, tandis que les achats de marchandises ont diminué de 40% par rapport à l'exercice 2022. Globalement, les achats consommés ont diminué de 25%, ce qui a un impact positif sur le taux de marge brute qui passe 43,9% en 2022 à 55,8% sur 2023.

Cette évolution s'explique essentiellement par le repositionnement de la Société vers des activités à plus forte valeur ajoutée, à la suite du plan de restructuration entrepris fin 2022.

NOTE 5 - Charges externes

Les « Charges externes » s'établissent, sur l'exercice écoulé, à 1 928 K€ contre 2 622 K€ en 2022, en baisse de plus de 26% et se décomposent ainsi :

En K€	2023	2022	Variation	
			En valeur	En %
Achats d'études	72	204	(132)	-65%
Fournitures non stockables et petits équipements	99	165	(67)	-40%
Redevances de crédit-bail	9	23	(14)	-61%
Locations mobilières	70	123	(52)	-43%
Locations immobilières	436	432	5	1%
Charges locatives / entretien des locaux	142	228	(86)	-38%
Entretien, réparation, maintenance	162	133	29	21%
Assurances	55	63	(7)	-12%
Personnel intérimaire ou détaché	32	37	(5)	-13%
Honoraires	432	437	(5)	-1%
Publicité, catalogues, expositions	28	42	(14)	-32%
Frais de Transport	196	440	(245)	-56%
Voyages et déplacements - Réceptions	71	131	(61)	-46%
Affranchissement / téléphone / internet	44	70	(25)	-37%
Services bancaires	37	51	(14)	-27%
Autres	40	43	(2)	-6%
Autres achats et charges externes	1 928	2 622	(694)	-26%

La majorité des charges externes a été réduite entre les deux exercices, traduisant les efforts de la Société pour mettre sa structure en adéquation avec son activité.

Des réductions très significatives notamment sur le poste « *Transports* » et « *Fournitures non stockables et petits équipements* » ont été enregistrées. La baisse de 56% des frais de transport entre les deux exercices s'explique par le retour à la normale des conditions de transport, tandis que la baisse du poste « *Fournitures non stockables et petits équipements* » s'explique essentiellement par les mesures d'économie mises en œuvre par l'entreprise afin de réduire sa consommation électrique sur son site de Barentin.

La baisse des dépenses de « *Locations mobilières* » et de « *Voyages et déplacements* » est à mettre en perspective avec la réduction des effectifs intervenue fin 2022.

La Société enregistre une hausse de 21% des dépenses liées à l'entretien et la maintenance de son site industriel de Barentin. Celles-ci ont été engagées pour répondre à des contraintes réglementaires et de mise en conformité du site.

Le poste « *Honoraires et commissions* » est resté quasiment stable entre les deux exercices. Le recours à de nouveaux prestataires pour des missions ponctuelles autour de la communication financière et des achats a été compensé par des baisses sur certaines dépenses : en particulier, les commissions versées aux apporteurs d'affaires ont représenté 106 K€ sur l'exercice 2023 contre 117 K€ sur 2022.

NOTE 6 - Effectifs et charges de personnel

6.1 Effectifs

Au 31 décembre 2023, l'effectif total s'élève à 32 contre 36 au 31 décembre 2022.

Cet effectif se répartit selon les catégories suivantes :

	31/12/2023	31/12/2022
Cadres (cadres dirigeants et autonomes)	16	19
Non cadres et agents de maîtrise	16	17
Total Effectif	32	36

6.2 Charges de personnel et engagements de retraite

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les charges de personnel, y compris les rémunérations variables liées aux performances et les charges patronales, se sont élevées à 2 009 K€ contre 2 873 K€ en 2022. La baisse de 30% des frais de personnel entre l'exercice 2022 et l'exercice 2023 s'explique par le plan de restructuration mis en œuvre par la Société au cours du 2nd semestre 2022.

Les indemnités de fin de carrière dues aux salariés n'ont pas fait l'objet d'une provision. L'engagement calculé selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées (P.B.O.) s'élève à 26 K€ au 31/12/2023.

Les hypothèses mises en œuvre dans l'évaluation effectuée pour Lucibel sont les suivantes :

- Taux d'actualisation brut : 3,2%
- Taux de revalorisation des salaires : 1,5%
- Charges sociales patronales : cadres 42,3%, techniciens et agents de maîtrise 34,6%, ouvriers et employés de 20%
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Droits conventionnels : l'indemnité de départ en retraite est déterminée à partir de la convention collective si celle-ci est plus favorable que le régime légal. La convention collective appliquée est celle du Commerce de gros ou du Négoce ameublement
- Départ à la retraite : à l'initiative du salarié
- Age de la retraite : 67 ans

NOTE 7 – Impôts et taxes

Le montant du poste « *Impôts et Taxes* » diminue de 13% à 55 K€ sur l'exercice 2023 contre 63 K€ sur 2022.

NOTE 8 – Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se répartissent comme suit :

En K€	2023	2022
Production stockée	(104)	372
Production immobilisée	408	319
Subventions d'exploitation	13	4
Transferts de charges d'exploitation	29	63
Autres produits	442	265
Autres produits d'exploitation	787	1 024

La production stockée diminue sensiblement entre les deux exercices : cette évolution s'explique par le fait que, fin 2022, la Société avait stocké la totalité de la commande DIOR, qu'elle devait initialement livrer fin 2022 et qui a finalement été livrée en janvier 2023.

La production immobilisée correspond à une partie des frais de personnel de recherche et développement portés par la Société. Elle augmente de 28% ce qui traduit les efforts de la Société en matière de recherche et développement.

Le poste « *Autres produits* » comprend notamment la quote-part de plus-value sur la cession du site de Barentin reconnue au titre de l'exercice 2023 pour un montant de 246 K€.

NOTE 9 – Autres charges d'exploitation

Le montant du poste « *Autres charges d'exploitation* » intègre notamment une provision de 40 K€ pour les jetons de présence alloués aux administrateurs au titre de l'exercice 2023 ainsi qu'une perte sur créances irrécouvrables de 201 K€ dont 185 K€ relatives à la filiale Lucibel Suisse, dont la liquidation a été prononcée en février 2023.

NOTE 10 - Dotations et reprises sur amortissements et provisions

Les dotations et reprises sur amortissements et provisions se ventilent de la façon suivante :

En K€	2023	2022
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	375	276
Dotations aux provisions sur actifs circulants (stocks, créances)	1 556	1 437
Dotations aux provisions pour risques et charges	63	37
Sous total dotations aux amortissements et aux provisions	1 994	1 750
Reprises sur provisions sur actifs circulants (stocks, créances)	(1 670)	(731)
Reprise sur provisions pour risques et charges	(47)	(89)
Sous total reprises aux amortissements et aux provisions	(1 717)	(820)
Total net	277	929

Le poste « *Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles* » principalement constitué d'amortissements des frais de R&D, augmente de manière significative entre les deux exercices, hausse qui s'explique par l'augmentation des projets de R&D inscrits à l'actif du bilan et que la Société amortit en moyenne sur 3 ans à compter de leur date d'activation.

L'évolution des provisions sur actifs circulants s'explique par le fait qu'en 2022, la Société a décidé de cesser l'activité de Lorenz Light Technic et a donc enregistré des provisions sur les stocks issus de la transmission universelle de patrimoine de Lorenz. En 2023, la Société n'a pas enregistré de provisions additionnelles.

Par ailleurs, en 2023, la Société a repris, à hauteur de 185 K€, les provisions sur les créances de Lucibel Suisse, filiale liquidée en février 2023.

NOTE 11 - Résultat financier

En K€	2023	2022
Gains de change	-	-
Reprise de provisions	64	1
Produits des immobilisations financières	14	2 293
Autres produits financiers	0	-
Produits financiers	79	2 294
Pertes de change	-	-
Dotations financières aux provisions	(106)	(3)
Perte sur compte courant	(14)	-
Pertes sur créances liées à des participations	-	-
Intérêts et autres charges financières	(78)	(51)
Charges financières	(198)	(54)
Résultat financier	(120)	2 240

En 2022, le poste « *Produits des immobilisations financières* » correspondait à la remontée de dividendes de 2 290 K€ de Procédés Hallier.

Les dotations financières aux provisions incluent notamment une provision pour dépréciation des titres de Lucibel.le Paris à hauteur de 100 K€.

La perte sur compte courant enregistrée en 2023 correspond à l'abandon de créances de Lucibel Suisse, lequel est compensé par la reprise de provisions qui avaient été constituées.

Les intérêts et autres charges financières comprennent des intérêts sur comptes courants pour 25 K€, des intérêts d'emprunts à hauteur de 25 K€ et des charges d'intérêts sur le compte d'affacturage pour 28 K€.

NOTE 12 - Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels regroupent les opérations de nature inhabituelle et/ou dont la survenance est rare.

En K€	2023	2022
Produit/(Perte) sur cession	5	597
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	(1)	(19)
Charges exceptionnelles	(1 053)	(344)
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	45	203
Produits exceptionnels	7	2
(Dot.) / Rep. provisions	935	(84)
Total	(62)	355

Sur l'exercice 2023, la perte exceptionnelle de 62 K€ intègre notamment les éléments suivants :

- une perte de 902 K€ correspondant à la valeur nette comptable des titres de Lucibel Suisse, société liquidée, totalement compensée par la reprise de provisions associée ;
- des charges exceptionnelles liées à des dossiers contentieux à hauteur de 131 K€ ;
- des dotations aux provisions exceptionnelles à hauteur de 134 K€ dont une partie a été compensée par des reprises sur certains dossiers contentieux (impact net positif sur le résultat de 50 K€) ;
- des produits exceptionnels sur exercices antérieurs pour 45 K€ ;
- à l'abandon de projets de R&D qui avaient été inscrits à l'actif et qui ont finalement été abandonnés en raison de choix techniques ou commerciaux rendant leurs perspectives de mise sur le marché peu probables (20 K€).

NOTE 13 - Impôts

L'incidence sur le résultat des dispositions fiscales est la suivante :

En K€	2023	2022
Impôts sur les sociétés	244	223
Crédits d'impôt	17	40
Impôts sur les bénéfices	262	263

Compte tenu de la perte de l'exercice, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée au 31 décembre 2023 par la Société. A cette date, la Société dispose de déficits fiscaux cumulés de 49 180 K€ dont 34 289 K€ dans le cadre du régime d'intégration fiscale. Ces déficits peuvent être reportés indéfiniment ; cependant, le montant du déficit pouvant être déduit d'un bénéfice ultérieur est plafonné à un montant de 1 M€ par année, auquel s'ajoute, le cas échéant, 50 % de la fraction du bénéfice excédant 1 M€.

La Société a comptabilisé en 2023 en produits d'impôts l'économie d'impôt générée par sa filiale Procédés Hallier dans le cadre de l'intégration fiscale pour 244 K€ et un Crédit Impôt Recherche (CIR) de 101 K€. Elle a par ailleurs décidé de passer en perte :

- les soldes de CIR des exercices antérieurs (impact net de 75 K€), retenus par l'administration fiscale qui contestait la nature de certaines dépenses déclarées ;
- le montant du crédit impôt innovation de 2020 (impact de 9 K€) , la Société n'étant pas, sur cet exercice, éligible au Crédit Impôt Innovation (CII).

Compte tenu de ces éléments, le montant de l'impôt sur l'exercice 2023 est un crédit de 262 K€.

NOTES RELATIVES AU BILAN

NOTE 14 - Immobilisations incorporelles

Les acquisitions nettes de la période s'élèvent à 893 K€. Elles correspondent aux frais de développement engagés par la Société pour la conception de nouveaux produits LED et procédés associés. Le montant des sorties et reclassements correspond au montant des immobilisations en cours qui ont été transférées dans le compte d'immobilisations sur l'exercice.

En K€	Brevets, Frais de recherche et développement	Licences et logiciels	Fonds de commerce et autres immo. Incorporelles	Total
Valeur Brute au 31 décembre 2022	3 193	367	311	3 870
Acquisitions	893			893
Sorties/reclassements	(1 613)	(28)		(1 640)
Valeur Brute au 31 décembre 2023	2 473	339	311	3 123
Amortissements au 31 décembre 2022	(2 418)	(362)	(1)	(2 781)
Dotations	(306)	(3)		(309)
Reprises	1 279	28		1 306
Amortissements au 31 décembre 2022	(1 445)	(338)	(1)	(1 784)
Valeur nette au 31 décembre 2022	775	5	310	1 089
Valeur nette au 31 décembre 2023	1 028	1	310	1 339

Dans les immobilisations incorporelles figure le fonds de commerce de la société Confiance rachetée en 2018 et qui a fait l'objet d'une transmission universelle du patrimoine en 2019. La durée de cet actif étant illimitée, la Société a procédé à un test de dépréciation qui a conduit à ne pas constater de dépréciation de cet actif.

NOTE 15 - Immobilisations corporelles

En K€	Terrain	Mat Outillage industriel et mat labo	Installations générales et agencements	Matériel de manutention	Matériel informatique	Mobilier de bureau	Immo. corp. en cours	Total
Valeur Brute au 31 déc. 2022	0	495	220	63	185	69	5	1 037
Acquisitions		16	21				13	49
Sorties / reclassements		(14)	(24)		(93)		(18)	(150)
Valeur Brute au 31 déc. 2023	0	497	216	63	92	69	0	937
Amortissements au 31 déc. 2022	-	(410)	(137)	(59)	(168)	(64)	-	(838)
Dotations		(28)	(22)	(1)	(11)	(4)		(65)
Reprises		14	23		91			128
Amortissements au 31 déc. 2023	-	(425)	(136)	(60)	(88)	(67)	-	(776)
Valeur nette au 31 déc. 2022	0	85	83	3	17	6	5	199
Valeur nette au 31 déc. 2023	0	72	80	2	5	2	0	161

NOTE 16 - Immobilisations financières

En K€	Titres de participation	Créances rattachées à des participations	Autres immobilisations financières	Total
Valeur Brute au 31 décembre 2022	13 562	4 107	153	17 823
Acquisitions			7	7
Sorties	(902)	(10)	(0)	(912)
Valeur Brute au 31 décembre 2023	12 661	4 098	159	16 918
Dépréciations au 31 décembre 2022	(6 929)	(4 107)	(4)	(11 040)
Dotations	(100)			(100)
Reprises	902	10		911
Dépréciations au 31 décembre 2023	(6 127)	(4 098)	(4)	(10 229)
Valeur nette au 31 décembre 2022	6 633	-	149	6 782
Valeur nette au 31 décembre 2023	6 533	-	156	6 689

Au 31 décembre 2023, la valeur nette des titres de participation s'établit à 6 533 K€ et la valeur nette des créances rattachées à des participations est nulle.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes annuels de ses filiales, la Société peut être amenée, le cas échéant, à émettre des lettres de confort l'engageant à garantir la continuité d'exploitation de ces structures dans le cas d'une insuffisance de fonds propres à la clôture résultant notamment des pertes enregistrées sur l'exercice.

Au 31 décembre 2023, le poste « *Autres immobilisations financières* » comprend des dépôts et cautionnements dont la valeur s'établit à 123 K€ et des prêts dans le cadre de l'obligation des employeurs à l'effort de construction à hauteur de 36 K€. Les dépôts et cautionnements ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 4 K€.

NOTE 17 - Stocks et en-cours

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Valeur brute	3 529	3 866
Dépréciations cumulées.	(1 507)	(1 433)
Valeur nette	2 022	2 433

La valeur nette des stocks au 31 décembre 2023 s'établit à 2 022 K€ contre 2 433 K€ au 31 décembre 2022. Le stock comprend à la fois la valeur nette des produits et solutions LED destinés à la commercialisation et la valeur nette des composants utilisés par la Société dans le cadre de son activité de production et d'assemblage.

La baisse de la valeur des stocks est en partie liée à des efforts de rationalisation des achats et à la mise au rebut de certaines références obsolètes.

NOTE 18 - Clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Valeur brute	2 291	2 867
Dépréciations cumulées.	(2 137)	(2 325)
Valeur nette	154	542

En valeur nette, le montant des « *Créances clients et comptes rattachés* » comptabilisé fin 2023 a diminué de façon significative par rapport à la situation au 31 décembre 2022.

Le montant des dépréciations des créances commerciales diminue entre les deux exercices, à 2 137 K€ à fin 2023 contre 2 325 K€ fin 2022. Cette évolution s'explique par la reprise de provisions enregistrées sur les créances de la filiale Lucibel Suisse pour un montant de 184 K€, opération effectuée dans le cadre de la liquidation de cette filiale. La majeure partie des dépréciations concerne des créances intragroupes.

Par ailleurs, pour les créances domestiques, il convient de rappeler que la Société s'appuie sur un contrat d'affacturage de type « confidentiel ». Au 31 décembre 2023, le montant des créances cédées au factor et non recouvrées s'élève à 534 K€ contre 797 K€ à fin décembre 2022.

Au 31 décembre 2023, la valeur brute des créances libellées en devises étrangères est non significative.

NOTE 19 - Autres créances

Les autres créances s'analysent comme suit :

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Personnel et organismes sociaux.	7	10
Etat –Crédit de TVA.	-	
Etat – TVA	208	126
Etat - Impôt société - Crédit d'impôts	458	457
Fournisseurs débiteurs Groupe	-	-
Créances et retenue de garantie – Contrat d'affacturage	61	72
Avances et acomptes sur commandes fournisseurs	5	8
Débiteurs divers	204	561
Comptes courants Groupe	3 094	2 124
Dépréciations cumulées.	(216)	(215)
Total autres créances	3 822	3 143

Le montant qui figure dans la rubrique « *Etat - Impôt sur les sociétés – Crédit d'impôts* » enregistré à hauteur de 458 K€ au 31 décembre 2023 correspond/

- pour le groupe d'intégration fiscale aux créances de crédit impôt recherche (CIR) des exercices 2020 (130 K€), 2021 (97 K€), 2022 (61 K€) et 2023 (101 K€) ;
- aux plafonnements de la contribution des entreprises territoriales de 2022 (37 K€) et 2023 (32 K€).

Le poste « *Débiteurs divers* » inclut notamment les comptes fournisseurs présentant des soldes débiteurs engendrés par le paiement de factures proforma.

Le poste « *Créances et retenue de garantie – Contrat d'affacturage* » représente le montant de la retenue de garantie constituée par le factor à l'occasion de ces mêmes cessions (61 K€).

NOTE 20 - Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités détenues en banque sont quasi exclusivement libellées en euros.

Au 31 décembre 2023, la Société ne dispose pas de comptes à terme.

NOTE 21 - Capitaux propres

21.1. Capital social

Au 31 décembre 2023, le capital social s'élève à 3 766 K€ et est intégralement libéré. Il est composé de 20 007 374 actions d'une seule catégorie et d'une valeur nominale d'environ 0,1882 euro par action.

Au 31 décembre 2023, 6 % du capital social est détenu par le dirigeant fondateur de la Société et sa société holding. Les actions restantes sont principalement détenues par des investisseurs financiers ou des particuliers intervenant directement sur le marché Euronext Growth.

Au 31 décembre 2023, la Société ne détient plus aucune action, ainsi chaque action en circulation dispose d'un droit de vote attaché.

21.2. Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (« BSPCE » ou « bons »)

Différents programmes d'émission de BSPCE ont été mis en place par le Groupe depuis 2010. Ces programmes bénéficient au personnel salarié, aux dirigeants de Lucibel ainsi qu'aux salariés des sociétés ou filiales qui lui sont liées.

La plupart des programmes présentent les caractéristiques suivantes :

- chaque BSPCE donne le droit de souscrire à une action ;
- pour chaque émission, sauf modalités particulières, 50% des bons sont exerçables 24 mois après leur attribution et le solde 36 mois après leur attribution ;
- les BSPCE devenus exerçables peuvent être exercés à tout moment au cours de leur période de validité de 5 ans, décomptée à partir de la date d'attribution ;
- en cas de démission ou de licenciement, le bénéficiaire perd ses droits sur les BSPCE non encore acquis (sauf décision contraire prise dans un délai de 3 mois par le Conseil d'administration). Suivant les attributions, une condition de présence au sein de l'entreprise est exigée pour l'exercice des BSPCE.

Certaines attributions comportent également des conditions de performance.

Entre 2010 et 2022, 12 programmes ont été mis en place successivement par Lucibel SA. Les plans d'attributions de BSPCE de 2019 à 2022 sont toujours en cours, et dans le cadre de ces plans, 3 254 000 BSPCE ont été attribués, 550 000 ont été annulés du fait du départ des bénéficiaires ou de la non-réalisation des objectifs définis pour certains plans spécifiques.

En 2023, la Société a mis en place un nouveau programme et a attribué 955 000 BSPCE dont 10 000 ont été annulés du fait du départ d'un salarié. Une synthèse des opérations relatives aux BSPCE est présentée ci-dessous :

	Nombre d'actions correspondant aux bons attribués et en circulation	Prix moyen de souscription par action (€)
Solde au 31 décembre 2021	1 624 000	0,99
Attribués	1 584 000	0,79
Exercés		
Annulés	(386 000)	1,35
Solde au 31 décembre 2022	2 822 000	0,83
Attribués	955 000	0,74
Exercés		
Annulés	(128 000)	1,27
Solde au 31 décembre 2023	3 649 000	0,79

Au 31 décembre 2023, 1 639 000 actions peuvent être souscrites au titre des BSPCE exerçables, avec des prix d'exercice variant de 0,78 € à 1 € suivant les attributions.

21.3. Options de souscription d'actions

Les programmes d'options bénéficient aux salariés et mandataires sociaux éligibles de Lucibel SA et des sociétés ou filiales qui lui sont liées.

Tous les programmes d'options présentent les caractéristiques suivantes :

- Chaque option donne le droit de souscrire à une action.
- Pour chaque émission, 50% des options sont exerçables 24 mois après leur attribution et le solde 36 mois après leur attribution.
- Les options devenues exerçables peuvent être exercées à tout moment sur une période de 7 ans décomptées à partir de la date d'attribution.
- En cas de démission ou de licenciement, le bénéficiaire perd ses droits sur les options non encore acquises (sauf décision contraire prise dans un délai de 3 mois par le Conseil d'administration).

Plus aucun plan d'attribution d'options de souscription d'actions n'est en vigueur.

Les plafonds d'émission autorisés sont communs à l'émission de BSPCE.

21.4. Attributions gratuites d'actions (« AGA »)

Afin de fidéliser certains managers, la Société a décidé de mettre en place des programmes d'attribution d'actions gratuites. Plusieurs plans successifs ont été mis en place dont certains sont encore en vigueur.

En juin 2019, les actionnaires de la Société ont autorisé la mise en place d'un nouveau programme d'attribution d'actions gratuites ne pouvant porter sur un nombre d'actions existantes ou nouvelles supérieur à plus de 3% du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date de la décision de leur attribution. Le nombre total d'attributions d'actions gratuites de ce programme s'élève à 434 927 dont :

- 67 400 attribuées en juillet 2020. 49 350 AGA ont été annulées en raison du départ des bénéficiaires avant l'expiration de la période d'acquisition. Les 18 050 actions gratuites attribuées ont été définitivement acquises en juillet 2022 ;
- 54 377 attribuées en juillet 2021 et qui ont été définitivement acquises en juillet 2022 ;
- 287 900 attribuées en septembre 2021. 98 800 AGA ont été annulées en raison du départ des bénéficiaires avant l'expiration de la période d'acquisition et 189 100 AGA ont été définitivement acquise en mars 2023 ;
- 25 250 attribuées en décembre 2021 et qui ont été définitivement acquises en juin 2023.

En juin 2022, les actionnaires de la Société ont autorisé la mise en place d'un nouveau programme d'attribution d'actions gratuites ne pouvant porter sur un nombre d'actions existantes ou nouvelles supérieur à plus de 3% du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date de la décision de leur attribution. Le nombre total d'attributions d'actions gratuites de ce programme s'élève à 496 400 dont :

- 184 400 attribuées en juillet 2022. 22 500 AGA ont été annulées en raison du départ des bénéficiaires avant l'expiration de la période d'acquisition et 161 900 AGA ont été définitivement acquises en juillet 2023 ;
- 312 000 attribuées en décembre 2022, en cours d'acquisition jusqu'en juin 2024. 20 000 AGA de ce programme ont été annulées en raison du départ des bénéficiaires avant l'expiration de la période d'acquisition ;
- 84 000 attribuées en juillet 2023, en cours d'acquisition jusqu'en janvier 2025.

Une synthèse des opérations d'attribution d'actions gratuites est présentée ci-dessous :

	Nombre d'actions gratuites en circulation
Solde au 31 décembre 2021	385 577
Attribuées	496 400
Acquises	(72 427)
Annulées	(114 300)
Solde au 31 décembre 2022	695 250
Attribuées	84 000
Acquises	(376 250)
Annulées	(27 000)
Solde au 31 décembre 2023	376 000

NOTE 22 - Autres fonds propres

Au 31 décembre 2023, les autres fonds propres sont constitués d'avances consenties par la région Normandie dans le cadre de l'implantation de Lucibel sur le site de Barentin. L'échéancier de remboursement est présenté ci-après :

En K€	Montant initial	Taux d'intérêt effectif	< 1an	>1an - < 5ans	> 5 ans	TOTAL
Avance Région Normandie	1 750	0%	285	143	0	429

NOTE 23 - Provisions pour risques et charges

Les provisions s'analysent comme suit :

En K€	31/12/2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/12/2023
Provision pour risque produit	131	37		(46)	122
Autres provisions pour risques	428	77		(134)	371
Total provisions	560	114	-	(180)	493
En exploitation	146	37		(47)	136
En financier	50			(50)	-
En exceptionnel	364	77		(83)	357

La provision pour garantie produits couvre les coûts éventuels associés à un mauvais fonctionnement des produits commercialisés par la Société durant la période de garantie (comprise entre 1 et 3 ans). Cette provision est évaluée à partir d'une analyse de la nature et de la criticité des défauts identifiés et d'une estimation du coût des actions correctives à mettre en œuvre (frais d'installation des produits remplacés inclus).

Les provisions pour risques correspondent à la meilleure estimation du management des risques de sortie d'actif pour la Société, prenant en compte l'information disponible à la date d'arrêt des comptes. Les coûts réels auxquels la Société pourrait faire face pourraient différer de ces estimations. Ces provisions portent sur des litiges clients et sur un dossier prud'hommal.

NOTE 24 - Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Au 31 décembre 2023, les caractéristiques des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit, hors découverts bancaires, sont les suivantes :

Libellé	Durée	Montant initial	Début	Fin	< 1an	>1an - < 5ans	> 5 ans	TOTAL
COFACE	Assurance export	74	janv.-14	mars-20	73			73
CIC	60 mois + 6 mois de report (*)	570	oct.-18	avr.-24	38			38
CIC PGE (**)	Différé de 2 ans + 4 ans	500	juin-20	mai-26	125	179		304
Caisse d'épargne PGE (**)	Différé de 2 ans + 4 ans	501	juin-20	mai-26	125	179		305
Banque Populaire d'Alsace PGE (**)	Différé de 2 ans + 4 ans	500	juil.-21	juil.-27	124	325		450
Crédit Agricole PGE (**)	Différé de 2 ans + 4 ans	648	déc.-21	déc.-22	161	487		648
Banque Populaire d'Alsace (***)	60 mois + 6 mois de report (*)	700	déc.-19	mai-25	142	59		201
Banque Populaire d'Alsace (***) PGE(**)	Différé de 2 ans + 4 ans	602	juil.-20	juil.-26	150	240		390
Banque Populaire d'Alsace (***) PGE (**)	Différé de 2 ans + 4 ans	371	mars-21	mars-27	92	210		302
Intérêts courus					1			1
TOTAL		4 466			1 031	1 680	0	2 712

(*) report accordé par la banque dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19 /

(**) Prêt Garanti par l'Etat

(***) initialement souscrit par Lorenz Light Technic

L'emprunt à moyen terme contracté en 2018 auprès de la banque CM-CIC (570 K€ de nominal), est soumis au respect de covenants financiers basés sur les comptes consolidés de Lucibel SA. Ils sont détaillés ci-après :

- Maintien des fonds propres de Lucibel à au moins 10 M€ ;
- Résultat d'exploitation positif à compter du 31 décembre 2019 ;
- Maintien d'un ratio Dettes financières nettes (hors avances conditionnées) sur Fonds propres inférieur à 0,5.

Au 31 décembre 2023, au moins l'un des covenants n'est pas respecté mais à la demande de Lucibel, le CIC a signifié son accord en décembre 2023 pour ne pas demander le remboursement anticipé du solde restant dû au 31 décembre 2023, soit 38 K€, malgré le bris de covenant.

NOTE 25 – Emprunts et dettes financières diverses

Dans ce poste du bilan, figure notamment le montant des dettes de la Société vis-à-vis de ces filiales ainsi que les dépôts et cautionnements reçus. A fin décembre 2023, il s'élève à 3 368 K€ contre 2 610 K€ au 31 décembre 2022.

NOTE 26 - Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs, quasiment stables entre les deux exercices ont une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit :

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fournisseurs.	1 675	1 587
Dettes fournisseurs - Factures non parvenues	199	432
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 874	2 019

NOTE 27 - Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales ont une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit :

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Dettes sociales	460	611
Dettes fiscales	74	88
Dettes fiscales et sociales	534	699

Le poste « *Dettes sociales* » intègre les provisions pour congés payés et pour rémunérations variables liées à l'activité 2023 à régler par la Société au cours du 1^{er} semestre 2024.

Les dettes fiscales correspondent essentiellement à de la TVA et au prélèvement à la source à reverser en janvier 2024.

NOTE 28 - Autres dettes

Les autres dettes s'analysent comme suit :

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Clients créditeurs	96	169
Créditeurs divers	3	234
Produits constatés d'avance	1 353	1 564
Autres dettes	1 453	1 967

Le poste « *Clients créditeurs* » comprend notamment les remises de fin d'année octroyées aux clients distributeurs de la Société, des acomptes et des avoirs à établir.

Enfin, le poste « *Produits constatés d'avance* » correspond essentiellement à la valeur résiduelle de la plus-value réalisée sur la cession d'une partie du site de Barentin. La Société a décidé d'étaler celle-ci sur les 10 ans d'engagement de location pris par la Société au moment de la vente. La plus-value reconnue au titre de 2023 qui s'élève à 246 K€ est comptabilisée en Produits d'exploitation tandis que la plus-value résiduelle de 1 296 K€ est comptabilisée en « *Produits constatés d'avance* ».

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

NOTE 29 - Engagements hors bilan

Dans le cadre de son activité, la Société est amenée à prendre un certain nombre d'engagements. Certains engagements ont fait l'objet de provisions tels que les engagements liés à la garantie produits.

Au 31 décembre 2023, la nature des engagements portés par la Société reste sensiblement identique à celle existant au 31 décembre 2022. Les principaux engagements hors bilan et passifs éventuels sont listés ci-après.

La Direction estime, au mieux de sa connaissance actuelle, qu'il n'existe pas à ce jour d'engagements susceptibles d'avoir un impact significatif sur sa situation financière actuelle ou future, autres que ceux listés ci-dessous.

29.1 Engagements de location

Dans le cadre de la cession d'une partie de son site industriel de Barentin, la Société a pris un engagement ferme de location de 10 ans au travers d'un bail ayant pris effet le 8 avril 2019. Le loyer annuel pour les 2 premières années s'élève à 340 K€ HT, puis à 395 K€ HT pour les 8 années suivantes (hors réévaluation du montant prévue au bail). Une franchise de loyer de 3 mois a été accordée pour la 2^{ème} année.

Au 31 décembre 2023, les échéances de loyers minima futurs, hors charges de maintenance, au titre de ce bail s'établissent à 2 329 K€.

Courant 2023, la Société a résilié le bail des bureaux qu'elle louait à Lorient. Elle n'a donc plus d'engagement de loyer au titre de ce bail.

Enfin, la Société loue des véhicules de fonction principalement affectés à ses effectifs commerciaux dans le cadre de contrats de location simple de durée généralement comprise entre 36 et 60 mois. Les redevances versées en 2023 par la Société dans le cadre de ses contrats se sont établies à 93 K€, y compris les loyers des véhicules refacturés aux autres entités du Groupe.

29.2 Engagements pris dans le cadre de la mise en place d'un emprunt bancaire

La Société s'est engagée, à l'occasion de la mise en place d'un emprunt bancaire, à respecter un ensemble de « covenants » développés en note 24. Par ailleurs, pour cet emprunt, la Société a nanti au profit du CIC, 25% du capital de Procédés Hallier. Au 31 décembre 2023, il reste 38 K€ à rembourser sur cet emprunt destiné à refinancer l'acquisition des titres de la société Confidence et dont le montant initial était de 570 K€.

Dans le cadre d'un emprunt mis en place avec la Banque Populaire d'Alsace initialement au profit de Lorenz Light Technic, la Société avait nanti le fonds de commerce de la société Lorenz Light Technic. Cette filiale ayant fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine, la société Lucibel a accordé à la Banque Populaire d'Alsace le nantissement de son fonds de commerce à hauteur du capital restant dû au moment du transfert de l'emprunt, soit 260 K€. Au 31 décembre 2023, il reste 201 K€ à rembourser sur cet emprunt.

29.3 Engagement pris pour des crédits baux

Au cours de l'exercice 2023, la Société a mis fin au contrat de crédit-bail portant sur un véhicule qu'elle avait récupéré de l'opération de transmission universelle de patrimoine de Lorenz Light Technic. Au 31 décembre 2023, elle n'a donc plus d'engagement au titre de ce contrat de crédit-bail.

29.4 Engagements reçus dans le cadre de la cession des titres Citéclair

Dans le cadre de la cession d'une partie des titres de la société Citéclair en 2015 et 2016, la Société a reçu, dans l'attente du paiement complet du prix de cession, le nantissement de l'ensemble des titres cédés. La société Citéclair ayant été liquidée, cet engagement n'a plus cours.

29.5 Engagements reçus dans le cadre des abandons de créances consentis à la société Citéclair

La Société a consenti des abandons de créances à la société Citéclair portant sur un montant global HT de 562 K€. Une clause de retour à meilleure fortune a été conclue entre les parties et prévoit que Citéclair rembourse progressivement la Société chaque semestre à hauteur de 50% du flux de trésorerie net positif généré sur le semestre courant. La société Citéclair ayant été liquidée, cet engagement n'a plus cours.

29.6 Engagements reçus dans le cadre de la mise en place des prêts garantis par l'Etat (PGE)

Conformément aux dispositions prévues dans le cadre de la mise en place des Prêts Garantis par l'Etat, la Société bénéficie au 31 décembre 2023 d'une garantie représentant 90% du montant restant dû soit un total de 2 159 K€.

29.7 Engagements reçus dans le cadre de la mise en place d'une garantie bancaire

La Société a mis en place une garantie bancaire auprès du CIC pour couvrir un marché étranger à hauteur de 26 KCHF, soit 25 K€ convertis à la date de clôture. Cette garantie a été levée au cours de l'exercice 2023.

Au 31 décembre 2023, la Société ne bénéficiait pas d'autres engagements donnés ou reçus significatifs.

NOTE 30 - Evènements postérieurs à la clôture

Le 24 avril 2024, le Groupe a annoncé la mise en œuvre d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) selon les modalités précisées dans la note « Financement et continuité d'exploitation » figurant dans le chapitre Généralités de l'annexe. Chaque action détenue donne droit à un DPS, 4 DPS permettant de souscrire une action nouvelle au prix de 0,43 €. Si la totalité des droits de souscriptions sont exercés, cela conduirait la Société à créer 5 001 843 actions nouvelles et permettrait d'encaisser un produit brut de 2,15 M€. L'opération a été garantie à hauteur de 1,5 M€ par un actionnaire détenant environ 5% du capital et à hauteur de 100 K€ par un investisseur. Cette opération, dont les résultats seront connus le 21 mai avec une mise à disposition des fonds le 24 mai 2024, vise à renforcer les fonds propres de la Société et à faire face à ses besoins de trésorerie sur l'exercice 2024. La Société va en particulier pouvoir assurer le remboursement de ses dettes bancaires et de l'avance consentie par la région Normandie, qui vont représenter plus de 1,6 M€ sur l'exercice 2024.

NOTE 31 - Transactions avec les parties liées

31.1 Rémunération des dirigeants et administrateurs

Les principes de rémunération et avantages assimilés alloués au Président du conseil d'administration n'ont pas l'objet de modification sur l'exercice 2023 et ont été maintenus dans les mêmes conditions que celles de l'exercice 2022.

Une somme de 40 K€ a été provisionnée dans les comptes de Lucibel SA pour les jetons de présence à verser aux administrateurs indépendants du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2023. L'attribution et le versement de ces jetons de présence interviendront à l'issue de l'assemblée générale 2024 validant les comptes 2023.

Le montant total des rémunérations au titre des avantages à court terme et avantages en nature versés aux mandataires sociaux et aux organes d'administration par la Société s'est élevé à 275 K€ en 2023 contre 273 K€ en 2022.

Au cours de l'exercice, 525 000 BSPCE ont été attribués aux dirigeants au prix d'exercice de 0,74 €.

Lucibel SA n'a pas mis en place de mécanisme de prime de départ ou d'arrivée pour les mandataires sociaux. Il n'existe pas non plus de régime complémentaire de retraite spécifique pour les mandataires sociaux. Il n'y a pas d'avantages postérieurs à l'emploi pour les mandataires sociaux non-salariés.

31.2 Informations concernant les parties liées et entreprises liées

Le tableau ci-dessous ne présente que les transactions résultant d'une convention règlementée, les autres transactions avec les parties liées ayant été conclues aux conditions normales de marché.

31/12/2023 - En K€, net	Société actionnaire (Etoile Finance)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-
Charges imputées sur la prime d'émission	(120)

NOTE 32 – Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes de la Société pris en charge au cours de l'exercice 2023 s'élèvent à 62 K€ au titre de leur mission.

NOTE 33 - Etat des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

33.1 Créances

31/12/2023 - en K€	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	4 098	4 098	
Prêts	36		36
Autres immobilisations financières	123		123
ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	2 173	2 173	
Autres créances clients	594	594	
Personnel et comptes rattachés	3	3	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5	5	
Etat et autres collectivités publiques	659	400	259
Groupe et associés	3 094	3 094	
Avances et acomptes sur commandes fournisseurs	5	5	
Débiteurs divers	204	204	
Charges constatées d'avance	179	179	
TOTAUX	11 173	10 755	418

33.2 Dettes

31/12/2023 - en K€	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 712	1 031	1 680	
Avances conditionnées	429	285	143	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 874	1 874		
Personnel et comptes rattachés	271	271		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	192	192		
Etat et autres collectivités publiques	74	74		
Groupe et associés	3 324	3 324		
Autres dettes	37	37		
Produits constatés d'avance	1 353	246	1 108	
TOTAUX	10 266	7 335	2 931	-

NOTE 34 - Tableau des filiales et participations

	Capital (en devises locales)	Capitaux propres (i)	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus (K€)		Prêts et Avances (ii) consentis et non encore remboursés (K€)	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires H.T du dernier exercice clos (K€)	Résultat du dernier exercice clos (K€)	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
1 – Filiales (Plus de 50% du capital détenu)											
Diligent Factory (Chine)	KRMB 4 503	17	100%	500	-	-	-	-	-	-	Chiffres de l'exercice 2018 Société en sommeil
Cordel	K€ 120	(4 420)	100%	4 205	-	-	-	-	-	-	Chiffres de l'exercice 2019 Société en cours de liquidation
Lucibel Asia (Chine HK)	KHKS			50							Chiffres de l'exercice 2017 Société en sommeil
Procédés Hallier	K€ 18	1 447	100%	6 533	6 533	(1 110)	-	2 891	744		Chiffres de l'exercice 2023
Lucibel Africa	KMAD 1 000	(286)	80%	73	-	11	-	3	(33)		Chiffres de l'exercice 2021 Société en cours de liquidation
Lucibelle Paris	K€ 100	(586)	100%	1 018	-	725	-	2 233	(125)		Chiffres de l'exercice 2023
2 – Participations (10% à 50% du capital détenu)											
SLMS	K€ 500	(386)	49,8%	249	-	117	-	0	(18)		Chiffres de l'exercice 2023 Au 31 décembre 2023 les provisions sur prêts et avances s'élèvent à K€ XX
Lucibel Middle East	KAED 100	(1 588)	40%	8	-	29	-	296	13		Chiffres de l'exercice 2021

(i) Y compris résultat de l'exercice / (ii) Y compris le cas échéant, les comptes courants et débiteurs divers